



La MRC, amie des aînés

ÉDITION 11 – volume 1 – mars 2026

CULTURE ET COMMUNAUTÉ

Les Prix Distinction-Famille sont de retour

Vous connaissez un citoyen ou une citoyenne qui contribue au bien-être des familles par ses actions et son engagement ?

Vous êtes une organisation ou une entreprise qui aide de façon tangible et durable à l'amélioration de la qualité de vie des familles, ou vous aimeriez mettre en valeur une organisation qui le fait ?

Si oui, la MRC vous invite à soumettre une candidature au prix Distinction-Famille au plus tard le vendredi 10 avril, à midi.

Voici les catégories :

- Citoyens(nes) et groupes de citoyens;
- Organismes à but non lucratif;
- Commerces, entreprises et places d'affaires;
- Institutions publiques.

En guise de reconnaissance, chaque lauréat recevra une magnifique sculpture de verre qui incarne l'arbre des générations, une œuvre créée exclusivement pour le prix Distinction-Famille par M^{me} Sophie Côté, artiste de la région.



Comment soumettre une candidature ?

Les candidatures au prix Distinction-Famille doivent être transmises au plus tard le vendredi 10 avril, à midi par courriel à info@mrcdesmaskoutains.ca

ou par la poste à :
Prix Distinction-Famille,
MRC des Maskoutains,
3271, boulevard Laframboise, bureau 200,
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4Z6.

Les formulaires se trouvent en ligne sur le site de la MRC à <https://www.mrcmaskoutains.qc.ca/prix-distinction-famille>.

Vous pouvez également communiquer avec Marianne Beauregard par courriel à mbeauregard@mrcdesmaskoutains.ca ou par téléphone au 450 774-3141, poste 3139.

PRIX
DISTINCTION
Famille

Pour une communauté
fière et solidaire!

MRC des
Maskoutains

10^e
édition

**Date limite pour déposer
une candidature :
10 avril 2026**



ACTUALITÉS

Subvention pour les aînés relative à la hausse des taxes municipales

Saviez-vous qu'il existe une subvention qui vise à compenser en partie la hausse de vos taxes municipales ?

Voici quelques-unes des conditions qui doivent toutefois être respectées :

Au 31 décembre 2025 :

- vous résidiez au Québec;
- vous aviez 65 ans ou plus;
- vous étiez propriétaire de votre résidence depuis au moins 15 années consécutives (cette période peut inclure les années durant lesquelles votre conjoint ou conjointe en a été propriétaire avant que vous ne le deveniez).

D'autres conditions s'appliquent.

Pour plus de détails, contactez Revenu Québec au 514 864-6299 (région de Montréal) ou, ailleurs au Québec, composez le 1 800 267-6299 (sans frais).

www.revenuquebec.ca

Québec



S Centre
d'action bénévole
RÉGION SAINT-HYACINTHE

**LA CLINIQUE D'IMPÔT DU CENTRE
EST DE RETOUR!**

SERVICE D'IMPÔT GRATUIT OFFERT SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
450 773-4966, POSTE 1

DU 2 MARS AU 30 AVRIL 2026
AUX GALERIES ST-HYACINTHE, DU LUNDI AU JEUDI

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DE BASE

REVENU MODESTE • SEUILS DE REVENUS MAXIMAUX :

35 000 \$ pour une personne seule

45 000 \$ pour un couple

45 000 \$ pour un adulte avec un enfant

2 500 \$ pour chaque personne à charge supplémentaire

SITUATION FISCALE SIMPLE • AUCUN REVENU OU UN REVENU PROVENANT DES SOURCES SUIVANTES :

Un emploi

Une pension

Des prestations, par exemple celles du RRQ
ou d'un régime d'assurance invalidité, ou
celles d'assurance emploi ou d'assistance
sociale

Des revenus ou des rentes d'un REER

Une pension alimentaire

Une bourse d'études

Des revenus d'intérêts de moins de 1 000 \$

L'ADMISSIBILITÉ SERA DÉTERMINÉE LORS DE L'APPEL DE PRISE DE RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONIQUE

**EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE D'AIDE EN IMPÔT - PROGRAMME DES BÉNÉVOLES ADMINISTRÉ
CONJOINTEMENT PAR L'AGENCE DU REVENU DU CANADA ET REVENU QUÉBEC**

TRANSPORT ET MOBILITÉ



Nouveaux tarifs des services de transport

Depuis le 1^{er} mars, de nouveaux tarifs sont en vigueur pour le transport adapté et le transport collectif régional offerts par la MRC des Maskoutains.

Ces services permettent aux citoyens, incluant les aînés, de se déplacer plus facilement sur l'ensemble du territoire.

Transport adapté

Les tarifs du transport adapté ont été mis à jour. Ils varient selon la zone desservie.

	Zone 1	Zone 2	Zone 3
Passage simple	3,75 \$	4,50 \$	5,00 \$
Carte 10 passages	30 \$	38 \$	45 \$
Carte mensuelle	80 \$	125 \$	145 \$

Ce service est offert aux personnes handicapées pour les aider à :

- Participer aux activités sociales
- Se rendre à l'école
- Aller au travail ou à leurs rendez-vous.

Les règles d'admissibilité sont les mêmes partout au Québec.

Pour savoir si vous y avez droit ou pour remplir le formulaire, visitez :

mrcmaskoutains.qc.ca/transport-adapte-admission

Pour réserver ou annuler un déplacement :

☎ 450 774-8810

Transport collectif régional

Les tarifs du transport collectif régional ont également été mis à jour.

Ce service utilise les places libres dans les véhicules du transport adapté, selon les trajets déjà existants.

	Zone 1	Zone 2	Zone 3
Passage simple	4,75 \$	5,25 \$	5,75 \$
Carte 10 passages	40 \$	45 \$	50 \$
Carte mensuelle	130 \$	150 \$	170 \$

Il est ouvert aux citoyennes et citoyens des 17 municipalités de la MRC, ainsi qu'à celles et ceux de Saint-Denis-sur-Richelieu.

Les départs se font à partir de points d'embarquement.

Pour utiliser ce service, il faut d'abord s'inscrire :

- en ligne : mrcmaskoutains.qc.ca/transport-collectif-inscription

- ou en personne :
3271, boulevard Laframboise, bureau 200
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30
(fermé de 12 h à 13 h)

Pour réserver ou annuler un transport collectif :

☎ 450 774-8810

Besoin d'aide ou d'information ?

Communiquez avec le service à la clientèle :

☎ 450 774-3170

Transport collectif régional

Offert sur tout le territoire de la MRC des Maskoutains et à Saint-Denis-sur-Richelieu

Horaire :

Lundi au vendredi,
de 5 h 15 à minuit trente.

Samedi, de 8 h à minuit.

Dimanche, de 8 h à 22 h.

Transport à la demande.



Plusieurs points d'embarquement
dans votre municipalité.

*Si c'est trop loin, contactez-nous.
On trouvera une solution.*

Informations et inscriptions :
450 774-3170 ou
mrcmaskoutains.qc.ca



Bienvenue à bord !



HABITATION ET ENVIRONNEMENT



Aînés: comprendre vos droits quand le loyer augmente

1 Votre situation

Les revenus des aînés augmentent peu.

Quand le coût du loyer grimpe, il reste moins d'argent pour l'épicerie, les médicaments et le transport.

2 Ce qui change en 2026

Le gouvernement a modifié la façon de calculer les hausses de loyer.

Toute l'inflation est dorénavant transférée aux locataires.

La hausse permise pour 2026 est de 3,1 % et c'est sans compter les taxes, assurances et travaux majeurs.

3 Vos droits

Vous pouvez dire non à une hausse trop élevée.

Le propriétaire doit vous envoyer une lettre 3 à 6 mois avant la fin du bail.

Vous avez 1 mois pour répondre par écrit, par courrier recommandé.

S'il y a refus, le propriétaire devra aller au Tribunal administratif du logement (TAL) et il ne peut pas vous expulser pour avoir refusé une augmentation exagérée.

4 Besoin d'aide ?

Logemen'mêle: 450 502-5643
soutien@logemenmele.org



COMITÉ
**LOGEMEN'
MÊLE**



**La Popote
roulante**

Propulsée
par



**POUR LES PERSONNES ÂÎNÉES
OU EN PERTE D'AUTONOMIE**

**Service de livraison de repas chauds
et de produits congelés à prix abordables**

Les repas chauds
comprennent

9\$*

soupe
plat principal
dessert

*Prix sujet à changement

**COMMANDE ET LIVRAISON
DU LUNDI AU VENDREDI**

450 773-4966 POSTE 1035

commandes@cabrsh.ca



Consultez notre calendrier de menus et la liste de nos produits congelés

Une initiative du Centre d'action bénévole Région Saint-Hyacinthe

cabrsh.ca



**Centre
d'action bénévole**
RÉGION SAINT-HYACINTHE

Nous joindre



3271, boul. Laframboise, bureau 200
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4Z6

La MRC, amie des aînés découle de la démarche Municipalité amie des aînés de la MRC. L'information fournie dans ce numéro peut être reproduite sans réserve.

Merci de mentionner la source.

Téléphone: 450 774-3141, poste 3139
mbeauregard@mrcdesmaskoutains.ca
mrcmaskoutains.qc.ca



Municipalité
amie des aînés